## Communiqué de soutien du Collectif Sois Prof Et Tais Toi à Hanane Amegrane,

Enseignante documentaliste au lycée Angela Davis, Saint-Denis, Sud 93

Le lycée Angela Davis, a subi avec le lycée Joliot-Curie de Nanterre, une campagne de dénigrement et de diffamation concertée entre l'Express et Jean-Michel Blanquer. Comme de nombreux autres établissements engagés (Nanterre, Bobigny, etc.) dans les luttes sociales, une mission d'inspection à 360° s'y est déroulée, en 2019/2020.

A ce jour, malgré les demandes des personnels mobilisé.e.s, le compte rendu de cette mission générale n'a jamais été communiqué.

Une nouvelle direction a été nommée suite à cette mission. Depuis, les personnels, syndiqué.e.s ou non, sont la cible de multiples procédures disciplinaires, de méthodes de management créant une grande souffrance au travail, une ambiance délétère au sein des équipes.

Hanane Ameqrane est une professeure documentaliste, militante syndicale. Son engagement dépasse largement le cadre de son établissement : elle est militante féministe, antiraciste et lgbqti+, à St Denis et au-delà.

Elle et sa collègue documentaliste, syndiquée aussi, ont été les seules enseignant.e.s à avoir été convoquées nommément lors de cette mission 360° le 5/12/2019. Nous ne doutons pas qu'elles sont visées par l'administration, comme tout.e.s les syndicalistes de lutte du lycée.

La hiérarchie depuis cette rentrée scolaire, a multiplié les entraves au travail de Hanane et remis en cause son intégrité syndicale et professionnelle. La hiérarchie se livre à un travail de sape brutal, sans tenir compte de ses problèmes de santé. En effet, Hanane est en mi temps thérapeutique. Seul compte pour la hiérarchie la "neutralisation" de cette militante dont visiblement la seule présence au lycée, dérange.

Cette année a été un enfer pour notre camarade et collègue. Elle a été évacuée par les pompiers le 10 mars 2023. En concertation avec sa famille, une hospitalisation psychiatrique de 5 semaines s'en est suivie, conséquences de cette souffrance au travail et de ce harcèlement.

Aujourd'hui, la hiérarchie continue de s'acharner: usage de l'article R421-12 du code de l'éducation, afin d'interdire l'accès à l'établissement à deHanane pour "menace ou trouble contre l'ordre dans l'enceinte de l'établissement scolaire". Et ce sans aucun motif, à part l'habituel "intérêt du service".

Hanane est par ailleurs convoquée par les RH, en lien avec la cellule juridique, suite à un "signalement du chef d'établissement".

Hanane n'est ni une menace, ni un trouble ni dangereuse : elle est en danger!

Partout la liberté d'expression est bafouée, les procédures détournées, la lutte sociale criminalisée : l'arbitraire règne et les rectorats couvrent les agissements des directions abusives. La souffrance au travail ne cesse de croître. Cela ne peut plus durer !

## Abandon de toutes les procédures à l'encontre de Hanane Amegrane ! Non à la répression ! On ne nous fera pas taire !

#SoutienHananeAmegrane

#SoisProfEtTaisToi

#StopSouffranceAuTravail

## Contact comité de soutien :

@comitesoutien\_hananeameqrane soutienhananeameqrane@gmail.com

## Lettre au Ministre Pap Ndiaye et pétition :

 $\frac{https://blogs.mediapart.fr/soutienhananeameqrane/blog/170523/soutien-hanane-ameqrane-lettre-ouverte-au-ministre-m-pap-ndiaye}{}$ 

La cagnotte de soutien :

https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/soutien-a-hanane-amegrane